



Saint-Laurent énergies

Parc éolien de la Rivière-du-Moulin

6.6 Équipements du parc éolien, tenures et limites territoriales

<p>Infrastructures du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Éolienne REpower ⚡ Poste de raccordement — Chemin existant utilisé — Nouveau chemin ⬛ Domaine du parc éolien 	<p>Zones de compatibilité à l'implantation d'éoliennes (RCI de Charlevoix)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Compatible ▲ Zone intermédiaire ▲ Incompatible <p>Tenures</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Privée ■ Publique 	<p>Territoires autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> — Limite Nitassinan <p>Autres éléments</p> <ul style="list-style-type: none"> — (25) Chemin forestier primaire — Chemin forestier secondaire — Chemin forestier tertiaire ⬛ Limite municipale / MRC — Plan d'eau — Cours d'eau intermittent — Cours d'eau permanent
--	---	---

PESCA ENVIRONNEMENT

GRANDE CONSEIL NUTSHMIT

nippour

1:60 000

0 500 1 000 2 000 mètre

Conception : Le Groupe Nippour
Vérification : Nathalie Leblanc, bio., M. Sc.
Date : 10 février 2011

Sources : © Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2010; Base de données topographiques du Québec (BDTQ); Service des inventaires, SIEF, 1:20 000, MRNF

Projection : MTM, fuseau 7, NAD83

N/Réf. : 08026